

# LES ETUDES D'ARCHITECTURE AUX ETATS-UNIS

LES DIFFERENTS CURSUS D'ARCHITECTURE .....	1
CONDITIONS D'ADMISSION DANS LES ECOLES D'ARCHITECTURE .....	3
CONSEILS AUX ARCHITECTES FRANÇAIS QUI SOUHAITENT FAIRE UN SEJOUR D'ETUDE OU DE RECHERCHE AUX ETATS-UNIS .....	3
SITES INTERNET UTILES .....	3
PARTIR DANS LE CADRE D'UN ECHANGE.....	4
LANDSCAPE ARCHITECT (Architecte paysagiste) .....	4
INTERIOR DESIGN (ARCHITECTURE D'INTERIEUR).....	5

Les 50 états américains ainsi que le District of Columbia exigent une licence d'exercice avant de pouvoir pratiquer le métier d'architecte. Chaque juridiction a ses propres exigences concernant l'obtention de cette licence. En revanche, trois conditions sont requises par toutes :

- Obtenir un diplôme professionnel en architecture dans une université accréditée
- Faire un stage pratique
- Passer un examen écrit

Le diplôme professionnel en architecture doit être préparé dans une des 139 écoles d'architecture accréditées par le *National Architectural Accrediting Board* (NAAB : [www.naab.org](http://www.naab.org)).

Les écoles d'architecture aux Etats-Unis sont rarement des institutions indépendantes uniquement spécialisées dans ce domaine comme en France. Ce sont généralement des départements ou facultés rattachés à une université.

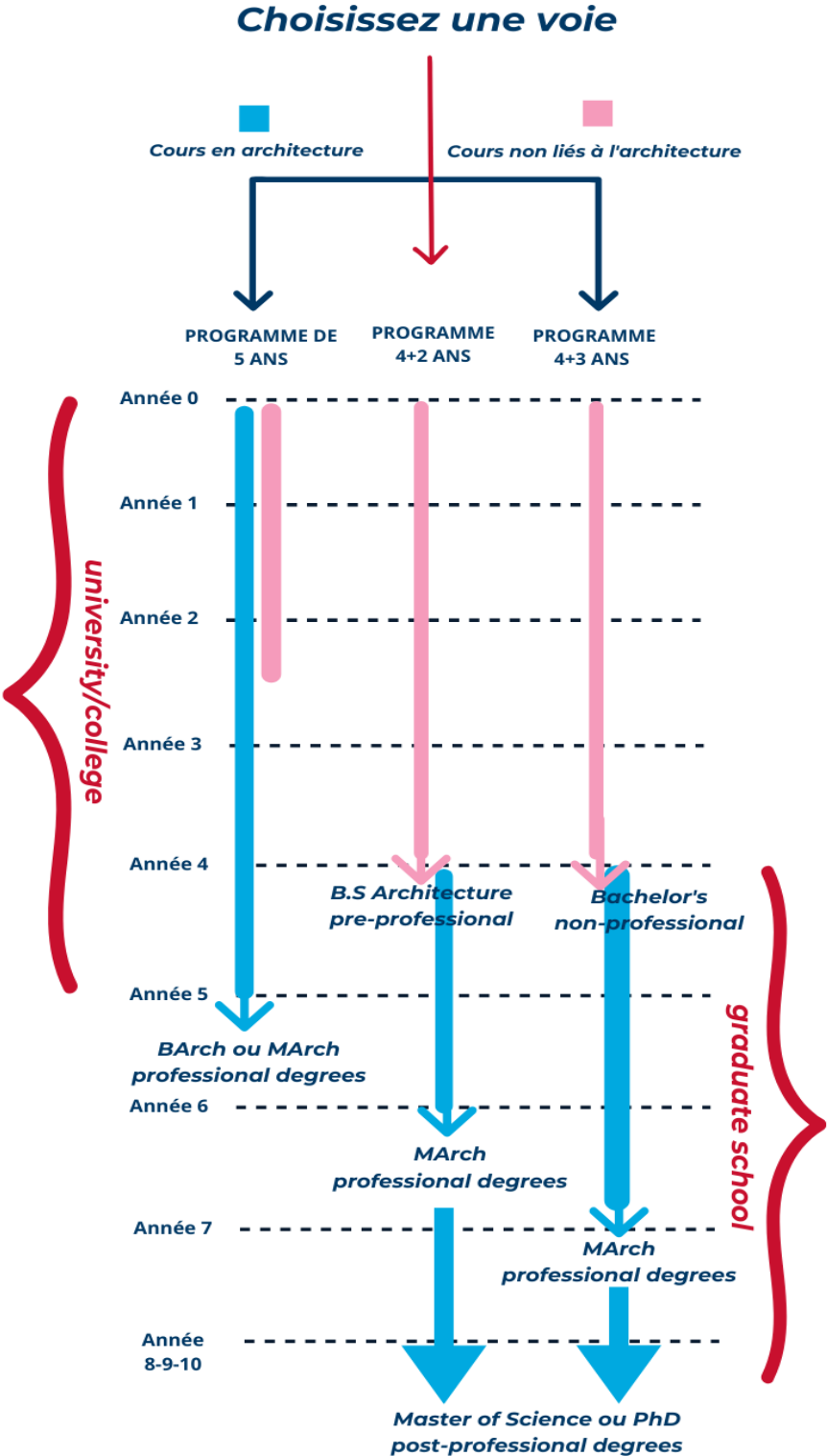
## LES DIFFERENTS CURSUS D'ARCHITECTURE

Deux types de diplômes permettent d'obtenir une licence d'exercice en tant qu'architecte aux Etats-Unis : le **BArch (Bachelor in Architecture)** ou le **MArch (Master in Architecture)**.

Il y a plusieurs manières d'obtenir ces diplômes professionnels et cela dépend de vos motivations. Si l'on est sûr de vouloir se lancer dans une carrière d'architecte dès le lycée on peut postuler pour un **programme de 5 ans (BArch) directement après le Bac**. Ce programme comporte dès le début des cours de culture générale mais aussi des cours d'architecture. Ces programmes sont assez sélectifs et nécessitent parfois d'avoir déjà préparé un book pendant les études secondaires. Il est également possible d'opter pour un programme qui comporte moins de cours d'architecture, il s'agit du **Bachelor of Science in Architecture** (4 ans) mais ce diplôme préprofessionnel ne permet pas d'avoir une licence d'architecte et il faut le compléter par un **MArch (2 ans)**. Pour les personnes qui ont déjà un Bachelor's dans un domaine non lié à l'architecture, il est possible d'intégrer un MArch et de le terminer en plus ou moins 3 ans selon votre cursus de départ. Il est également possible de compléter un diplôme professionnel par une spécialité en architecture. Il s'agit de

programmes qui peuvent s'effectuer après un *BArch*, soit après un *MArch*. Le type de cursus proposé concerne des domaines hautement spécialisés comme par exemple : *design theory, health care facilities, historic preservation, interior design, solar design*, etc. Il s'agit de diplôme de *Master's degree* ou quelquefois de *PhD* (Doctorat américain).

Voici un schéma inspiré du site [StudyArchitecture.com](http://StudyArchitecture.com) :



Nous vous recommandons également de lire la page du NAAB destinée aux « Prospective Students » : [You want to be an architect. That's great!](#)

## CONDITIONS D'ADMISSION DANS LES ECOLES D'ARCHITECTURE

Les conditions d'admission dans les écoles d'architecture peuvent varier d'une institution à l'autre selon le type de programme proposé et le niveau de sélectivité de l'établissement.

### Admission en BArch :

Les conditions d'admission dans un *Bachelor of Architecture* (B Arch) sont les mêmes que pour n'importe quel autre diplôme de niveau *undergraduate*. Pour un candidat français le diplôme pré requis est le baccalauréat. Le bureau des admissions (*office of undergraduate admissions*) vous demandera de fournir en plus du formulaire de candidature (la plupart du temps à remplir en ligne sur le site Internet de l'université), vos relevés de notes de lycée, les résultats aux tests du SAT (voir [www.sat.org](http://www.sat.org)) ou du ACT (voir [www.actstudent.org](http://www.actstudent.org)), du TOEFL ([www.toefl.org](http://www.toefl.org)) ou du IELTS ([www.ielts.org](http://www.ielts.org)) pour les personnes non-anglophones, des lettres de recommandation de professeurs, une rédaction appelée *essay* qui présente vos objectifs et motivations. Certaines écoles requièrent la délivrance d'un book (portfolio).

### Admission en MArch :

En ce qui concerne le *Master of Architecture* (M Arch), le processus d'admission est le même, mais au lieu du SAT, le bureau des admissions (*office of graduate admissions*) vous demandera les scores au GRE (voir [www.gre.org](http://www.gre.org)). Pour un français, le diplôme pré requis devra être équivalent à un *Bachelor's degree*, c'est-à-dire en général, au minimum une Licence ou un Master mais pas nécessairement dans le domaine de l'architecture. La plupart du temps un portfolio est exigé que ce soit pour un Master professionnel ou un Master post-professionnel. Chaque université exige un format spécifique, contactez directement le département d'architecture si vous ne trouvez pas d'instructions sur le site Internet de l'université.

## CONSEILS AUX ARCHITECTES FRANÇAIS QUI SOUHAITENT FAIRE UN SEJOUR D'ETUDE OU DE RECHERCHE AUX ETATS-UNIS

Un architecte qui aurait fait 5 ou 6 ans d'études en France est – en général – éligible pour un programme post-professionnel. Ces programmes souvent appelés *Master of Science* durent généralement de 9 à 18 mois. Cependant ils ne permettent pas d'obtenir une licence d'exercice pour être architecte aux Etats-Unis. Pour cela il faudra valider un *Master of Architecture* accrédité par le NAAB (voir ci-dessus).

Les architectes confirmés (minimum 5 ans d'expérience professionnelle) peuvent envisager un séjour de recherche court en obtenant auprès de l'université d'accueil un statut de « visiting fellow » sans pour autant préparer un diplôme. Il est possible dans ce cadre d'obtenir une bourse Fulbright gérée par la Commission franco-américaine. Pour plus d'informations sur ces bourses, veuillez consulter le site: <http://www.fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires>.(programme chercheur).

## SITES INTERNET UTILES

[www.aia.org](http://www.aia.org) (*the American Institute of Architects*, association professionnelle)

[www.naab.org](http://www.naab.org) (*National Architectural Accrediting Board*, pour avoir – entre autres - la liste des programmes professionnels accrédités et qui permettent l'obtention de la licence d'exercice)

[www.ncarb.org](http://www.ncarb.org) (*National Council of Architectural Registration Board*, pour les architectes qui souhaitent obtenir une licence d'exercice).

[www.acsa-arch.org](http://www.acsa-arch.org) (*Association of Collegiate Schools of Architecture*, qui publie entre autres le "Guide to Architecture Schools" qui est consultable en ligne : <https://studyarchitecture.com/>)

<http://www.ias.org/> (*The American Institute of Architecture Students* qui a également un moteur de recherche d'écoles d'architecture (<http://www.ias.org/chapters/>))

## **PARTIR DANS LE CADRE D'UN ECHANGE**

Certaines écoles d'architecture françaises ont signé des partenariats bilatéraux avec quelques universités américaines. Ces accords permettent aux étudiants français de passer un semestre ou une année dans l'une des universités américaines en validant son diplôme français. En revanche, aucun diplôme américain n'est validé et il n'est donc pas possible d'obtenir par la suite la licence d'exercice pour travailler comme architecte aux Etats-Unis. Par exemple, l'ENSA Val de Seine permet à ses étudiants de partir un ou deux semestres pendant la 3<sup>ème</sup> année de licence ou la 1<sup>ère</sup> année de Master dans l'une de ces quatre universités américaines partenaires : *California Polytechnic University (San Luis Obispo)*; *Iowa State University (Ames)*; *Kansas University (Lawrence)*; *Smith College (Northampton)* et *Texas University (Arlington)*.

## **LANDSCAPE ARCHITECT (Architecte paysagiste)**

Tout comme les architectes, les paysagistes doivent généralement obtenir une licence d'exercice à la suite d'une formation reconnue pour pouvoir pratiquer leur métier aux Etats-Unis. De même, chaque état impose des réglementations différentes pour l'obtention de cette licence.

La formation d'architecte paysagiste peut s'effectuer au niveau *undergraduate* (après le Bac) ou au niveau *graduate* (après 4 ou 5 ans d'études supérieures).

Il y a deux types de diplômes au niveau *undergraduate* : Le *Bachelor of Landscape Architecture* (BLA) et le *Bachelor of Science in Landscape Architecture* (BSLA). Ces diplômes se complètent généralement en 4 ou 5 ans après le Bac et comportent des cours de design, techniques de constructions, art, histoire, sciences naturelles et sciences sociales.

Il y a trois principaux types de diplômes d'architecte-paysagiste au niveau *graduate* : Le *Master of Landscape Architecture* (MLA) pour les candidats qui souhaitent obtenir une licence d'exercice mais qui ont un diplôme de premier cycle (*undergraduate*) qui n'est pas en relation avec ce domaine d'étude. Cette formation dure généralement trois ans. Le *second-professional Master of Landscape Architecture* (MLA) est destiné aux candidats qui ont déjà obtenu un diplôme professionnel et qui souhaitent approfondir leur connaissance. Cette formation dure généralement deux ans. Le *Master of Arts (MA) ou Master of Science (MS) in Landscape Architecture* est destiné aux personnes qui souhaitent faire de la recherche mais ne souhaitent pas nécessairement obtenir une licence d'exercice.

Vous trouverez plus d'informations sur : <http://www.asla.org/> (*the American Society of Landscape Architects*).

## INTERIOR DESIGN (ARCHITECTURE D'INTERIEUR)

La voie traditionnelle qui permet de devenir un architecte d'intérieur est l'obtention d'un diplôme d'une institution accréditée soit par la [National Association of Art and Design](#) soit par le [Council for Interior Design Accreditation](#). Il existe des programmes en "interior design" soit au niveau undergraduate (ex. Bachelor of Fine Art ou même Bachelor of Science), soit au niveau graduate (Master of Fine Art; Master of Science).

Pour pouvoir obtenir une licence d'exercice en tant que "Interior Designer", il faut avoir un peu d'expérience professionnelle mais aussi passer un examen de licence appelé le NCIDQ. Comme pour toute licence professionnelle, les conditions d'obtention varient d'un état à l'autre. Certains états ne nécessitent pas forcément l'obtention de cette licence, mais la plupart des usagers ont une préférence pour des architectures d'intérieur licenciés.

Vous trouverez plus d'informations sur:

American Society of Interior Designers (ASID): <https://www.asid.org/belong/become>

### **Mars 2024**

Centre EducationUSA  
Commission Fulbright franco-  
américaine  
[www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)

